

PLAN DE COURS

Saint-Jérôme

Mont-Laurier

Mont-Tremblant

582-3A5-JR
Numéro du cours

Web 3 : Dynamique
Titre du cours

Automne 2023
Session

2-3-3
Pondération

582-2A4-JR (A) et 582-2B4-JR (R)
Préalable(s)

Auteur(e)s ou professeur(e)s utilisant ce plan de cours :

Boudreau, Martin
Nom et prénom

3816
Poste

mboudrea@cstj.qc.ca
Courriel

D-123-F
Bureau

Ce plan de cours contient les informations suivantes :

- Présentation du cours
- Description de la cible du cours
- Description de l'évaluation synthèse du cours incluant sa pondération et ses critères
- Démarche d'enseignement et d'apprentissage
- Démarche d'évaluation
 - Formative
 - Sommative (type, pondération, moment)
- Calendrier du cours
- Activités obligatoires pour l'étudiant (s'il y a lieu)
- Modalités de participation au cours
- Règles départementales d'évaluation des apprentissages (s'il y a lieu)
- Référence à la PIEA :
 - Modalités de reprise en cas d'absence à une évaluation
 - Pénalité pour les retards dans la remise des travaux (s'il y a lieu)
 - Modalités d'évaluation de la langue
- Médiagraphie
- Matériel requis et frais (s'il y a lieu)
- Modalités de diffusion des disponibilités de l'enseignant
- Référence à la Politique institutionnelle sur la fraude, le plagiat et la tricherie par les étudiants

La coordination départementale recommande l'approbation de ce plan de cours au nom de l'assemblée départementale

TECHNIQUES D'INTÉGRATION MULTIMÉDIA
Nom du département

SYLVAIN PAQUIN
Coordination départementale (Nom)

Cliquez ici pour entrer
une date.
Date

Note aux étudiants : Nous vous suggérons de conserver ce plan de cours afin de vous éviter des frais si ultérieurement vous aviez à demander au collège une impression ou un envoi électronique de ce plan de cours.

PRÉSENTATION DU COURS

Ce cours permet à l'étudiant de développer des sites web dynamiques dans un contexte client-serveur. L'essentiel du travail de l'étudiant se situe du côté client. Des notions de programmation client en Javascript sont vues. Cela permet à l'étudiant d'adapter l'affichage d'un site web de manière précise et harmonieuse, en fonction des données et des actions de l'utilisateur. L'étudiant y apprend également les fondements nécessaires à la conception et l'utilisation de bases de données. Il se familiarise avec les bases de l'utilisation de scripts du côté serveur, en utilisant du code existant. Dans le cadre du cours, l'étudiant doit aussi intégrer des médias et il doit utiliser des outils pour optimiser ses méthodes de travail.

DESCRIPTION DE LA CIBLE DU COURS

L'élève sera en mesure de développer la portion client de sites web dynamiques.

DESCRIPTION DE L'ÉVALUATION SYNTHÈSE DU COURS

L'évaluation synthèse du cours est divisée en 2 étapes : Un projet pour 25% et une épreuve pour 15% pour un total de 40% de la note finale.

Le **projet** s'échelonne sur plusieurs semaines et consiste à produire un site Web de quelques pages demandant la communication avec un serveur. L'élève a alors droit à ses notes de cours, aux exemples et autres ressources.

L'**épreuve** se fait en une séance en classe et consiste à produire une fonctionnalité particulière d'un site Web dynamique dans un laps de temps donné. L'élève a alors droit à ses notes de cours, aux exemples et autres ressources.

Critères d'évaluation

- Adéquation entre le produit, les maquettes et le comparable
- Mise en forme adaptée aux différentes données
- Optimisation des images
- Qualité de l'intégration du html et du css
- Programmation précise et claire.
- Logique correcte des algorithmes.
- Intégration fonctionnelle des scripts.
- Utilisation appropriée des méthodes d'échange de données client-serveur
- Classement et organisation des fichiers archivés et publiés

DÉMARCHE D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Approche de pédagogie **explicite** où la matière est divisée en **notions** allant du plus simple au plus complexe. Chaque notion est intimement liée à la précédente, afin de permettre une meilleure intégration de cette dernière.

Utilisation d'exposés magistraux appuyés de renforts visuels, de documents écrits et imprimés, du réseau internet et d'exercice pratiques dirigés.



DÉMARCHE D'ÉVALUATION

FORMATIVE

- Exercices pratiques, analyses, mises en situation, quiz, etc.
- L'élève doit réaliser plusieurs travaux pratiques au cours de la session dans le cadre des laboratoires à chaque semaine. Lors des laboratoires, il pourra recevoir des appréciations et des remarques sur son travail effectué.

- L'enseignant fera part de ses jugements personnels, de conseils et proposera des mesures à prendre pour aider l'élève à améliorer ses techniques et apprentissages.
- L'élève pourra recevoir des appréciations, des remarques sur son travail effectué et un jugement de l'enseignant sur ses progrès et ses apprentissages.

SOMMATIVE (TYPE, PONDÉRATION, MOMENT)

Évaluation	Moment	Pondération
Travaux divers	Tout au long de la session	30%
Épreuve 1	Semaine 5	15%
Épreuve 2	Semaine 9	15%
Travail synthèse	À partir de la semaine 13	25%
Épreuve synthèse	Semaine 14	15%

CALENDRIER DU COURS

Cours	Semaine	Contenus	Activités d'apprentissage	Évaluations formatives	Évaluations sommatives
01	01	Introduction à la programmation dans un fureteur			
02	02	La base du Javascript			
03	03	Structures conditionnelles et boucles			
04	04	Tableaux et introduction au DOM			
05	05	Première épreuve	Révision		Épreuve
06	06	Fonctions et classes			
07	07	Parcourir le DOM et modifications avancées			
08	08	Les événements et les promesses			
09	09	Deuxième épreuve	Révision		Épreuve
10	10	Les données externes (ajax)			
11	11	Consulter une API			
12	12	Envoi de formulaire			
13	13	Début du projet synthèse	Révision		
14	14	Épreuve synthèse			Épreuve
15	15	Travail sur le projet synthèse			Projet

ACTIVITÉS OBLIGATOIRES POUR L'ÉTUDIANT (S'IL Y A LIEU)

Aucune activité obligatoire n'est prévue pour ce cours.

MODALITÉS DE PARTICIPATION AU COURS

Présence au cours

La réussite de ce cours exige que l'élève, en plus d'une présence assidue et active au cours, réalise les différents exercices et travaux présentés et qu'il fournisse 2 à 3 heures de travail personnel par semaine.

Fiche d'absence

Lors d'une absence, motivée ou non, l'étudiant doit compléter une fiche d'absence pour la remettre à l'enseignant avant le début du prochain cours. À la 2e absence, l'étudiant doit faire signer sa fiche par le coordonnateur départemental.

Le département pourrait convoquer un élève afin de vérifier sa motivation et sa volonté de réussir.

Travaux d'équipe

Pour les travaux en équipe, tous les équipiers sont responsables du bon fonctionnement de l'équipe et ils doivent agir selon le code de fonctionnement suivant :

Respecter les échéances fixées par l'enseignant et les autres membres de l'équipe ;

Accomplir le travail demandé par l'équipe et avoir une attitude responsable ;

Prévenir ses collègues en cas d'absence ;

À la deuxième absence, en classe ou hors classe, le membre peut être exclu de l'équipe par l'enseignant.

Copie de sauvegarde

L'élève a la responsabilité de conserver des copies de sauvegarde de tous ses travaux en cours de réalisation. Le département ne pourra être tenu responsable en cas de perte des données sur les postes informatiques. En aucun temps, la perte ou la corruption d'un fichier numérique ne sera une justification acceptable.

En classe

L'enseignant peut déterminer l'assignation des postes informatiques aux élèves dans la classe et faire les modifications désirées en cours de session.

Toute personne qui pose des actes ou profère des paroles qui entravent ou perturbent le déroulement des activités du cours ou qui adopte des comportements inappropriés qui nuisent à la bonne marche des activités du cours sera expulsée de la classe et devra rencontrer un comité départemental pour réintégrer le cours.

Cellulaire et réseaux sociaux

L'utilisation d'un cellulaire ou des réseaux sociaux est formellement interdite pendant les cours. Tous les cellulaires doivent être rangés, non visibles et inaudibles pendant les cours.

Aide disponible

Ne soyez pas surpris si vous êtes contacté par un membre de l'équipe des Services aux étudiants ou votre aide pédagogique individuelle du Cégep pour prendre de vos nouvelles, si vos absences nous préoccupent. Votre réussite nous tient à cœur. Si vous avez besoin d'aide, nous vous invitons à contacter le Carrefour d'aide aux étudiants en remplissant [le formulaire disponible](#) via le code QR suivant :



RÈGLES DÉPARTEMENTALES D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES (S'IL Y A LIEU)

Dans le cadre de l'évaluation synthèse de cours :

- L'élève est dans l'obligation d'être présent en classe ou en ligne lors de l'évaluation synthèse ou lors de toutes les périodes prévues à la réalisation de l'évaluation synthèse. Toute absence non motivée ou jugée non raisonnable entraînera un échec à l'évaluation synthèse;
- Toute absence pendant les périodes consacrées à l'évaluation synthèse peut être motivée pour des cas de force majeure uniquement et signalée dans **un délai de 24 heures**;
- Lors des périodes d'évaluation synthèse en classe, l'élève doit exclusivement travailler sur le projet synthèse du cours et non sur d'autres projets ou travaux. L'enseignant pourra exclure de la classe un élève qui se prête à d'autres activités que la réalisation de son évaluation synthèse de cours. Ce retrait entraîne une absence et par conséquent un échec au cours.

MODALITÉS DE REPRISE EN CAS D'ABSENCE À UNE ÉVALUATION — PIEA ARTICLE 5.7

L'étudiant qui s'absente à une évaluation peut obtenir une reprise selon des modalités équivalentes dans la mesure où la raison de cette absence est justifiée et jugée valable par son enseignant. Son enseignant pourrait d'ailleurs lui demander de fournir une pièce justificative avant d'autoriser la reprise.

En cas d'absence pour une raison imprévue, notamment : maladie, décès d'un proche, accident ou raisons familiales, l'étudiant doit aviser l'enseignant dans un délai de 24 heures. Sans raison valable, aucune reprise ne sera permise et la note zéro sera attribuée pour l'évaluation.

Dans le cas d'une absence prévisible (comparution à la Cour, rendez-vous avec un spécialiste médical, Alliance Sport-Études et Cheminots), l'étudiant doit aviser son enseignant au moins 5 jours ouvrables avant la tenue de l'évaluation afin de planifier avec lui des modalités de reprise. Si l'étudiant n'informe pas son enseignant avant la tenue de l'évaluation, aucune reprise ne sera permise et la note zéro sera attribuée pour l'évaluation.

PÉNALITÉ POUR LES RETARDS DANS LA REMISE DES TRAVAUX — PIEA ARTICLE 5.6

Toute évaluation sommative remise en retard fera l'objet d'une pénalité de 10 % de la valeur de l'évaluation par bloc de 24 heures de retard, incluant les fins de semaine et la semaine de relâche, à moins qu'une entente ne soit conclue entre l'enseignant et l'étudiant.

Les modalités de remise des travaux sont spécifiées dans le plan de cours ou dans les consignes remises par l'enseignant. On entend par modalités de remise : date de remise, moyen utilisé (papier ou électronique), format utilisé (Word, PDF, etc.), lieu de dépôt (classe, casier, bureau, etc.). Un travail qui n'est pas remis selon les modalités exigées pourra être refusé par l'enseignant. Dans un tel cas, les pénalités pour les retards s'appliquent.

Un travail sera refusé s'il est remis par l'étudiant alors que les autres étudiants du même cours ont reçu leur copie corrigée ou le solutionnaire de l'évaluation. Dans un tel cas, la note zéro sera attribuée.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA LANGUE — PIEA ARTICLE 5.10

Un travail dont la langue écrite est jugée inacceptable peut être refusé par l'enseignant. Dans un tel cas, les pénalités pour les retards dans la remise des travaux s'appliquent.

Pour tous les cours, la maîtrise de la langue est évaluée. Une pénalité est imposée pour les fautes, jusqu'à concurrence de 10 % de l'évaluation écrite ou orale, et ce, dans la mesure où l'étudiant a accès aux outils de révision linguistique.

MÉDIAGRAPHIE

Site web du cours : <https://js-cstj.github.io>

MATÉRIEL ET LOGICIELS REQUIS

- Clé USB ou disque dur externe
- Cahier Canada pour **prendre des notes**

MODALITÉS DE DIFFUSION DES DISPONIBILITÉS DE L'ENSEIGNANT

Les périodes de disponibilités de l'enseignant sont affichées à la porte de son bureau. Vous pouvez communiquer avec vos enseignants par MIO (<https://cstj.omnivox.ca>).

POLITIQUE DE FRAUDE ET PLAGIAT

- Vous trouverez la politique institutionnelle du CSTJ sur la fraude et le plagiat en cliquant sur le lien suivant:
[Politique institutionnelle sur la fraude, le plagiat et la tricherie par les étudiants](#)
- Vous trouverez le guide départemental sur la fraude et le plagiat sur le site départemental : tim-cstj.ca
- L'enseignant indiquera aux étudiants, selon les travaux, examens ou productions, ses exigences précises quant à la méthode à utiliser pour la déclaration des sources.
- L'enseignant indiquera, selon les travaux, examens ou productions, s'il autorise ou non l'utilisation de sources externes